



L'ECHO

FO DGFIP
la force syndicale

DE L'ESSONNE

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil ☎ 01.60.90.51.52)

Secrétaires Adjointes : Lionel BOYER (TP Evry) – Cécile COMOTTO SORIANO (SAID Corbeil)

Permanent : Odile JUEL (DDFIP ☎ 01.69.13.26.81)

Trésorier: Céline FRANCHET (Les Ulis ☎ 01.69.28.83.53)

N°24 du 18 juin 2010

Courriel : fo.091@dgfip.finances.gouv.fr

CTPD du 17 juin 2010.

L'ordre du jour de ce Comité Technique Paritaire Départemental qui s'est réuni le 17 juin 2010 à 14h00 était le suivant :

I/ Approbation des Procès Verbaux des CTPD du :

- * 8 octobre 2009,
- * 22 février 2010.

Ces Procès Verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

II/ Approbation du règlement intérieur de l'horaire variable du SIP de Massy sud :

La direction avance la nécessité d'harmoniser les horaires du service, en mettant en application ceux de l'ancien CDI plus avantageux pour les agents. Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} août 2010.

Force Ouvrière a demandé pourquoi il fallait attendre un mois avant de mettre en place ce nouveau règlement intérieur. La direction a répondu que c'était la circulaire ministérielle relative au SIP qui l'imposait.

Vote :

pour : 10 (administration) ; abstention : 4 (SNUI) ; contre : 6 (CGT et FO).

Nous avons explicité notre vote en disant que nous étions contre la fusion et que le début du 2^{ème} article [« Sous réserve des adaptations locales nécessaires... »] ne nous convenait pas car il est trop imprécis et il peut entraîner de nombreux abus de la part des chefs de service).

III/ Approbation du règlement intérieur de l'horaire variable du SIP d'Arpajon :

La direction précise qu'une réunion a été organisée avec les agents le 30 avril 2010 et que ce règlement a été adopté à l'unanimité.

Vote :

pour : 10 (administration) ; abstention : 4 (SNUI) ; contre : 6 (CGT et FO).

IV/ Projet de transfert des taxes d'urbanisme de la Trésorerie de « Corbeil-Villabé » à la trésorerie « Essonne-Amendes » :

La direction précise qu'il s'agit d'une anticipation liée à la création du SIP sur lequel arrivera un nouveau chef de service (suite au départ de madame Piedfert). Ne connaissant pas les domaines de la fiscalité et du recouvrement, la direction a préféré ne pas lui laisser en plus les taxes d'urbanisme et la redevance d'archéologie préventive.

Le transfert aura lieu le 1^{er} juillet 2010 et une action de communication va être entreprise pour prévenir les services concernés.

Vote :

pour : 10 (administration) ; abstention 3 (FO) ; contre : 7 (SNUI et CGT).

V/ Projet d'affectation des géomètres :

La question a été posée à la direction, sans avoir de réponse, du pourquoi de l'affectation du géomètre en ALD alors qu'il y a 5 emplois vacants sur Corbeil.

Vote :

pour : 10 (administration) ; abstention 3 (FO ; nous ne pouvons pas voter contre sans avoir tous les éléments et plus particulièrement sans savoir les souhaits du collègue) ; contre 7 (SNUI et CGT).

VI/ Implantation d'un poste d'adjoint à la Trésorerie de Massy-municipale :

En préambule Force Ouvrière souhaite savoir s'il s'agit d'une création nette de poste ou bien de la transformation de postes B et C.

La direction précise qu'il s'agit d'une requalification de poste B ce que nous regrettons.

Force Ouvrière a demandé que les créations de poste se fassent sans suppressions en contrepartie.

Vote :

pour 10 (administration) ; abstention 7 (SNUI et CGT) ; contre 3.

VII/ Questions diverses :

- Force Ouvrière a souhaité réaffirmer la nécessité d'un soutien aux agents des trésoreries de Montgeron et Vigneux-sur-Seine en cas d'audition des personnels par la SRPJ de Versailles, suite aux problèmes rencontrés sur ces postes. La direction signale qu'elle a demandé au SRPJ de la prévenir en cas d'intervention sur un des sites concernés afin de pouvoir envoyer quelqu'un aux côtés des agents. Elle signale également qu'une plainte a été déposée.
- Force Ouvrière interpelle la direction sur le problème de la fiscalité immobilière sur Etampes avec l'inspecteur FI qui est arrêté mais pas remplacé et cela en pleine campagne ISF. La direction fait part de son étonnement puisqu'une solution de remplacement était censée avoir été trouvée. Elle va donc se pencher de nouveau sur le problème.
- Enfin Force Ouvrière a rappelé l'inutilité de la mesure d'extension des horaires d'ouverture jusqu'à 17 h des CDI/SIP dans certains centres, le flux étant quasi nul par exemple à Etampes, ce qui bloque les agents pour rien.

Pour porter « Haut et Fort » vos revendications

Venez nous rejoindre

Adhérez à FORCE OUVRIÈRE

Bulletin d'adhésion à retourner à FO-DGFIP 91

(66 % du montant de la cotisation sont déductibles des impôts)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Grade et échelon :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP 91

Date :

Signature :